ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 2002

Texte de la question

IUFM

M. le président. La parole est à M. Olivier Dussopt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Olivier Dussopt. Ma question, à laquelle s'associe mon collègue Pascal Terrasse, député de l'Ardèche, s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Madame la ministre, le 26 janvier, vous avez déclaré, ici même, à propos de l'avenir des sites délocalisés des IUFM : " L'avenir de ces antennes de proximité est assuré " en promettant notamment que les IUFM seraient affectés à l'organisation des stages, de la formation continue et à l'accueil des professeurs des écoles en formation.
Aujourd'hui, je constate que vous avez menti *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP)* : en pensée, en parole, par action ou par omission, vous ne nous avez pas dit la vérité. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe SRC.)*
J'ai là un courrier du président de l'université Joseph Fourier de Grenoble, daté du 9 février dernier, qui considère comme " inévitable " la fermeture du site de l'IUFM de Privas en Ardèche à la rentrée 2010. Il précise que cette " décision de fermeture ", je reprends ses mots, est due au fait que la mise en place de masters pour les étudiants se traduira par la mobilisation d'un nombre important d'enseignants chercheurs sur les sites conservés et que, faute de moyens, cela ne lui permet pas de maintenir chacun des sites actuels de l'IUFM qu'il dirige depuis son université.
Madame la ministre, le décalage entre votre discours électoral et la réalité de votre politique est insupportable. Alors que, lors des assises des territoires ruraux, le Gouvernement nous a promis de tout faire pour le développement des territoires comme l'Ardèche, aujourd'hui c'est, encore une fois, la suppression d'un service public que vous nous annoncez, en contradiction avec votre engagement de concertation mais surtout avec les efforts déployés par les élus locaux, notamment Yves Chastan, maire de Privas, et Hervé Saulignac, conseiller général, qui se sont inscrits dans un partenariat, illustré par les travaux de rénovation déjà réalisés par le département de l'Ardèche.
Cette décision est d'autant plus inacceptable que le département de l'Ardèche a déjà payé un lourd tribut à la révision générale des politiques publiques.
M. Patrick Lemasle. Eh oui ! c'est une honte !
M. Olivier Dussopt. Madame la ministre, de deux choses l'une : soit vous assumez ne pas avoir dit la vérité le 26 janvier dernier devant nous, et vous nous dites combien d'antennes d'IUFM vous allez fermer, soit vous revenez sur cette décision de fermeture, et vous nous dites quelles seront les formations dispensées sur le site de Privas en septembre 2010. Les collectivités locales y sont prêtes. Elles attendent votre réponse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*
M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
M. Patrick Lemasle. Rendez-nous Karoutchi !
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur le député, la réforme de la formation des maîtres, qui va faire passer leur recrutement à bac plus 5, est une bonne réforme. *(" Non ! Non ! sur les bancs du groupe SRC.)* C'est une réforme qui bénéficiera à la fois aux futurs enseignants, qui auront plus de compétences et plus de connaissances, et aux futurs élèves.

Vous m'interrogez plus précisément sur l'avenir des antennes IUFM dans le cadre de cette réforme.
Comme vous le savez, depuis la loi 2005, dite loi Fillon, les IUFM ont été intégrés dans l'Université, à la satisfaction générale. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*
Je le dis et le répète devant la représentation nationale : l'avenir de ces pôles universitaires de proximité est assuré.
Plusieurs députés du groupe SRC. C'est faux !
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur.* En effet, dans le cadre de la réforme, ces antennes d'IUFM, assureront le suivi des stages des étudiants avant le concours et la formation continue des maîtres après le concours.
M. Frédéric Cuvillier. C'est faux !
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur.* Il y aura, dans chaque académie, y compris dans celle de Grenoble, une réunion autour du recteur, avec les élus, avec le président de l'université de Grenoble, avec les directeurs d'antenne d'IUFM *(Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.)*...
M. le président. Je vous en prie, écoutez la réponse.
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur.* ...pour élaborer en concertation un schéma académique de la formation des maîtres.
M. Jean-Paul Bacquet. Rendez-nous les IUFM !
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur.* C'est dans ce cadre que sera discuté l'avenir du pôle universitaire de proximité de Privas.
Je suis certaine que les élus, la communauté universitaire et l'ensemble des enseignants de l'IUFM sauront trouver un avenir à ce pôle universitaire de proximité de Privas. *(Applaudissements sur divers bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : M. Olivier Dussopt
Circonscription : Ardèche (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2002
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 février 2010